

## Action sociale

### ACTION SOCIALE EN DIRECTION DES PERSONNES AGEES, HANDICAPEES OU ISOLEES

#### PORTAGE DES REPAS

Le transport des repas est pris en charge par la communauté de communes

Prix du repas:

- 6,90 € pour les habitants de Ceignes, Izernore, Leyssard, Matafelon-Granges, Nurieux-Volognat, Peyriat, Samognat, Sonthonnax la Montagne avec préparation par le R.I.S. d'Izernore (Restauration Izernore Service)

- 6,23 € pour les habitants de Bolozon et Serrières sur Ain avec préparation par l'ADMR des 2 Vallées à Chavannes sur Suran

**TRANSPORT DES PERSONNES** Le service de transport par taxi créé au mois d'avril 2009, est modifié depuis le 1er juillet 2010 (pour une période d'essai de 6 mois). Ce nouveau service, qui s'adresse aux personnes âgées, isolées, handicapées ou malades, après inscription au registre ouvert par la Communauté de Communes, permettra de se rendre dans n'importe quelle commune de la Communauté : Bolozon, Ceignes, Izernore, Leyssard, Matafelon-Granges, Nurieux-Volognat, Peyriat, Samognat, Serrières sur Ain, Sonthonnax la Montagne, mais aussi à Montréal la Cluse, Nantua, Oyonnax, Port, St Martin du Fresne, Maillat, Thoirette et Poncin. Ce service fonctionne tous les mercredis après midi. Il pourra fonctionner tout autre jour de la semaine, pour des motifs importants et exceptionnels (RDV médicaux), après demande auprès de la Communauté de Communes.

Les tarifs sont fixés comme suit :

- 4,40 € pour un trajet de moins de 20 km aller retour
- 7,40 € pour un trajet de plus de 20 km aller retour

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS BERTHIAND

30 rue de la Courbe &ndash; 01580 IZERNORE &ndash; 04.74.76.52.87

c.c.des-monts-berthiand@wanadoo.fr